



World Health Organization Organisation mondiale de la Santé

CONSEIL EXECUTIF
Quatre-vingt-dix-neuvième session

Point 8 de l'ordre du jour

EB99/Conf.Paper N° 10
20 janvier 1997

Centres collaborateurs de l'OMS

(Projet de résolution proposé par le Dr J. I. Boufford, M. J. Cregan (suppléant de M. J. Hurley), le Dr P. Dossou-Togbe, le Dr E. Ferdinand, le Dr A. Hembe, le Dr M. Jeanfrançois (suppléant du Professeur J.-F. Girard), M. R. A. Kingham (suppléant du Dr K. C. Calman), le Professeur J. Leowski, M. M. Messaoui (suppléant du Professeur A. Aberkane), le Dr A. Sanou Ira, le Dr M. N. Savel'ev (suppléant du Professeur T. B. Dmitrieva), le Dr Y.-S. Shin, le Dr S. Tsuzuki et le Dr M. Zahran (suppléant du Professeur I. Sallam))

Le Conseil exécutif,

Rappelant les résolutions WHA33.20 et WHA35.10;

Reconnaissant l'expertise et les ressources consacrées à la santé, déjà disponibles dans les Etats Membres;

Ayant examiné le rapport du Comité de Développement du Programme,¹ le rapport du Comité de l'Administration, du Budget et des Finances² et le projet de budget programme pour l'exercice 1998-1999;

Conscient que, dans le contexte de contrainte budgétaire actuelle, des ressources nouvelles doivent être mobilisées et que seule une utilisation plus rationnelle de toutes les ressources nécessaires à la mission d'expertise permettra à l'Organisation de faire face à des activités de plus en plus diversifiées et de plus en plus nombreuses;

RECOMMANDE à la Cinquantième Assemblée mondiale de la Santé d'adopter la résolution suivante :

La Cinquantième Assemblée mondiale de la Santé,

Reconnaissant que, afin d'exercer une autorité mondiale dans le domaine de la santé au XXI^e siècle, l'Organisation doit mettre, dans le contexte budgétaire actuel, tous ses efforts dans la création d'un réseau de partenaires pour la santé le plus large possible pour utiliser pleinement toutes les compétences disponibles aux niveaux des pays et des Régions et dans la recherche de ressources nouvelles et de leur meilleure utilisation pour remplir au XXI^e siècle ses missions dans le cadre de la nouvelle stratégie de la santé pour tous;

Consciente que les centres collaborateurs représentent une source d'expertise qui mérite d'être mieux exploitée et mise en valeur;

¹ Document EB99/3.

² Document EB99/4.

